



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le vendredi 22 décembre 2023

### Suspicion de pollution maritime : point de situation

Suite à l'alerte donnée par la commune de Bouéni sur une éventuelle pollution observée à la plage du village de Hagnoundrou, la préfecture a mobilisé l'ensemble des services de l'État compétents afin de mener des investigations pour caractériser et identifier rapidement ce phénomène.

Les premières investigations ont été menées et d'autres sont toujours en cours.

Sur la base des photos et vidéos transmises au Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE), celui-ci a exclu l'hypothèse d'une pollution par hydrocarbure.

Plusieurs hypothèses restent à l'étude, en particulier l'hypothèse d'une origine organique (développement d'algues) ou d'une origine bactériologique. Les prélèvements faits sont en cours d'analyse pour identifier d'éventuelles souches bactériologiques.

Les services de l'État et la mairie de Bouéni sont très mobilisés et suivent de très près la situation sur place. Dans l'attente des résultats, la mairie de Bouéni a pris un arrêté d'interdiction de baignade sur toute la zone.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08  
Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976